

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 2 juillet 2020



L'an Deux Mil Vingt, le deux juillet à 19H30, le Conseil Municipal de la commune de LA FLOTTE, dûment convoqué en session ordinaire salle des fêtes de la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul HERAUDEAU, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 juin 2020

### PRÉSENTS :

M. HERAUDEAU Jean-Paul, Mme BERGERON Annie, M. ZELIE Roger, Mme PERRAIN Véronique, M. MENANTEAU Joël, Mme CONSTANCIN Béatrice, M. TIVENIN Bernard, Mme BICHON Véronique, M. LE CORRE Lionel, Mme SUREAU Valérie, M. RACAUD Alexandre, Mme LACOMBE Armelle, M. PINAUD Daniel, Mme GROS Marie, M. SONDAG Loïc, Mme DUPEUX Marie-France, M. BOUCHER Hervé, Mme FAILLERES Céline, M. MERCIER Mickaël, M. SALEZ Patrick, Mme EPAUD Marie-Thérèse, M. BERTHOMES Simon-Pierre, Mme VANOOST Maryse.

### ABSENTS/EXCUSÉS :

-néant-

### SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

M. Véronique PERRAIN

N° 2020-054

### Nombre de Conseillers :

En exercice : 23  
Présents : 23  
Votants : 23

### OBJET : TARIFS JARDIN D'ENFANTS

Mme Annie BERGERON, Adjointe déléguée, rend compte des travaux de la commission SOCIAL et EDUCATION, réunie le 25 juin 2020. Dans ses conclusions, ladite commission propose de ne pas augmenter les tarifs JARDIN D'ENFANTS et de maintenir les tarifs de l'an passé pour l'année 2020-2021.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Décide de maintenir sans augmentation la participation annuelle demandée aux parents pour le JARDIN D'ENFANTS pour l'année scolaire 2020-2021 sans changement par rapport à l'année précédente, soit 150,00 euros par enfant et par année scolaire

Fait et délibéré en Mairie, les, jour, mois et an que dessus



Pour copie conforme le 13 juillet 2020

Le Maire,

Jean-Paul HERAUDEAU

*certifié exécutoire par le Maire  
compte tenu de la réception  
en Préfecture le  
et de l'affichage le*